

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 2 octobre 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

-----

**2018 DAE 241** Arc Innovation – Convention constitutive d'un groupement de commande en vue de la passation d'un marché pour une mission d'AMO sur l'immobilier productif en milieu urbain.

**M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur**

-----

#### Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-1 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de l'autoriser à signer une convention de groupement de commande ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Louis MISSIKA au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris, est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, constitutive d'un groupement de commande en vue de la passation d'un marché pour une mission d'AMO sur l'immobilier productif en milieu urbain.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO